



COMMUNE DE BOREX

Préavis n° 33/2014

Au Conseil Communal de Borex

Aménagement d'une place de jeux au lieu-dit « En Pétaney »

Demande d'un crédit de Frs 200'000.-
destiné à financer la construction d'une place de jeu publique

Délégué municipal

GALLAY Daniel

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

HISTORIQUE

Depuis de nombreuses années, des demandes répétées de la population ont été relayées au conseil communal pour qu'une place de jeu soit aménagée par la commune de Borex. Ce projet n'avait pas pu être réalisé car la Commune ne possédait pas de terrain au sein de la localité.

Le 27 avril 2009, suite à l'acquisition des parcelles en Pétaney et à leur affectation en zone d'utilité publique, le conseil communal, donna suite à une motion déposée par M. Didier Guichard et demanda à la municipalité de mettre en place une zone de jeu, même provisoire, sur la parcelle à proximité de l'arrêt de bus "des 4 vents". La place de jeu fut installée provisoirement en juin 2010 et utilisée à la satisfaction de tous jusqu'à son démontage avant l'installation du chantier de construction des bâtiments du clos des Alisiers en mars 2013.

PROJET

1. Généralités

Le PPA «Pétaney» après avoir été adopté par le Conseil communal le 26 juin 2006, est entré en vigueur le 22 février 2007.

Il est divisé en 5 zones

- | | | |
|---------------------------|---|---------------------------|
| 1. Aire de construction A | zone village | Quartier « Les Alisiers » |
| 2. Aire de construction B | implantation de constructions d'intérêts public | |
| 3. Aire de mouvement | chemin de liaison depuis la Route de Crassier au chemin de la Carrière, desserte du parking | |
| 4. Aire de stationnement | zone affectée au parking actuellement en construction | |
| 5. Aire de loisirs, parcs | prairie fleurie en cours d'aménagement, en attente. | |

La municipalité a choisi d'implanter la place de jeu publique dans la partie supérieure de l'Aire de construction B, sur une surface de 975 m². Le choix de l'emplacement de cette place de jeu s'inscrit dans le contexte général de création d'un centre villageois regroupant auberge, commerces, parking, arrêt de bus public et dépose d'enfants pour le ramassage scolaire. Le site est accessible à pied par un trottoir depuis le chemin de la Carrière au Sud et au Nord par une liaison piétonne, au bénéfice d'une servitude publique, qui traverse le quartier des "Alisiers" depuis le centre du village. *Voir plan de situation en annexe¹*

2. Contexte opérationnel

Au début 2013, la municipalité a mandaté le bureau d'architecte-paysagiste *Hüssler & Associés*, concepteur des aménagements extérieurs du « Clos les Alisiers », pour étudier une esquisse d'avant-projet tenant compte de l'intégration harmonieuse de cette place de jeu dans l'ensemble du PPA Pétaney. Ce travail a été rendu en 2013. Le mandat est étendu en février 2014 pour étudier un projet chiffré, coté et réalisable, dans le but de préparer le présent préavis, les soumissions et les adjudications. La phase des soumissions est actuellement en cours jusqu'au 10 octobre 2014.

Les travaux de mise en place des terres auront lieu fin 2014 avant l'hiver pour l'ensemble du quartier. Les travaux d'aménagement de la place de jeu communale, vu l'emplacement de celle-ci, s'inscrivent dans ce contexte pour des raisons opérationnelles. La municipalité désire que tous les travaux d'aménagements prévus dans le secteur du PPA Pétaney soient achevés en été 2015, afin de réduire les nuisances et la gêne pour tous les usagers du réseau routier communal.

3. Descriptif

Cette place de jeu est destinée à des enfants jusqu'à 10 ans; le thème général met l'accent sur les jeux d'équilibre. Une butte boisée sépare le bâtiment E de l'aire de jeu. Elle est utilisée pour intégrer naturellement les jeux de cordages et le toboggan en toute sécurité.

Le projet de base prévoit des jeux en bois de robinier massif, naturel, non traité et se compose de :

- Paysage de cordes (palier avec toboggan, poutre d'équilibre, filet carré, filet triangulaire, tronc à monter, pas à pas) ;
- Jeu d'équilibre, ensemble de bois structurés ;
- Balançoire 2 places, avec siège bébé ;
- 3 écureuils en bois sculpté sur ressort ;
- Maisonnnette fantaisie en bois

Un muret siège maçonné en ellipse permet de s'asseoir à proximité de la zone de jeu. Un cheminement béton, facilement accessible par les poussettes, longe cet élément. La table de l'ancienne place de jeu est réintégrée à l'ombre des arbres. La préférence a été donnée à un environnement naturel : gravier rond dans les zones de chutes, gazons fleuris. L'ensemble est clôturé et agrémenté par une haie arbustive. Voir plan et coupe en annexe²

COUT DE CONSTRUCTION

Le budget établi par notre mandataire est basé sur le retour de soumissions récentes pour des travaux similaires et peut se résumer de la manière suivante:

1.	Installations et terrassement	11'100.00
2.	Plantations, prairies, gazons stabilisés	12'700.00
3.	Sols semi-perméables	13'500.00
4.	Maçonnerie, surfaces et muret siège	19'950.00
5.	Arbres	10'300.00
6.	Drainages eaux de surfaces	4'370.00
7.	Equipements (jeux et mobilier urbain)	60'970.00
8.	Clôture	8'700.00
9.	Divers et imprévus	14'300.00
Total des travaux		155'890.00
Honoraires Architecte Paysagiste (conception)		17'500.00
Honoraires Ingénieur (Direction des Travaux)		11'800.00
Sous total H.T.		185'190.00
T.V.A. 8%		14'810.00
Total général T.T.C.		200'000.00

CONCLUSION

La réalisation de cette place de jeu permet de mettre à disposition une zone ludique pour les familles de notre commune. La facilité d'accès de son emplacement, à pied et en voiture, la diversité des jeux et les aménagements inclus sur le site en font un lieu d'échange et de rencontre qui sera très apprécié des jeunes familles.

L'entretien courant du site sera assuré par notre employé communal, le contrôle de sécurité annuel obligatoire par une entreprise agréée.

C'est pourquoi, au vu de ce qui précède et compte tenu des présentes explications, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Le Conseil communal de Borex

- Dans sa séance du lundi 9 octobre 2014;
- Vu le préavis municipal N° 33/2014;
- Ouï le rapport de - la commission chargée d'étudier ce projet ;
- la commission des finances
- Attendu que ce point a été régulièrement porté à l'ordre du jour ;

Décide

1. d'adopter le préavis municipal n° 33/2014 concernant la demande d'un crédit de Frs 200'000.- destiné à financer la construction d'une place de jeu au lieu-dit « En Pétaney » ;
2. d'autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux de construction de la place de jeu au lieu-dit « En Pétaney » ;
3. d'octroyer à cet effet un crédit de Frs 200'000.- ;
4. de financer ce montant par la trésorerie courante ;
5. d'amortir le montant de Frs 200'000.- sur une période de 10 ans, soit un montant de Frs 20'000.- par année sur le compte de fonctionnement 440.331.1, la première fois au budget 2016.

Ainsi délibéré en séance de Municipalité le 8 septembre 2014 pour être soumis à l'approbation du Conseil communal de Borex.

UNION DE
LA MUNICIPALITÉ DE BOREX
Le Syndic La Secrétaire
J.-L. Vuagniaux C. Hassler

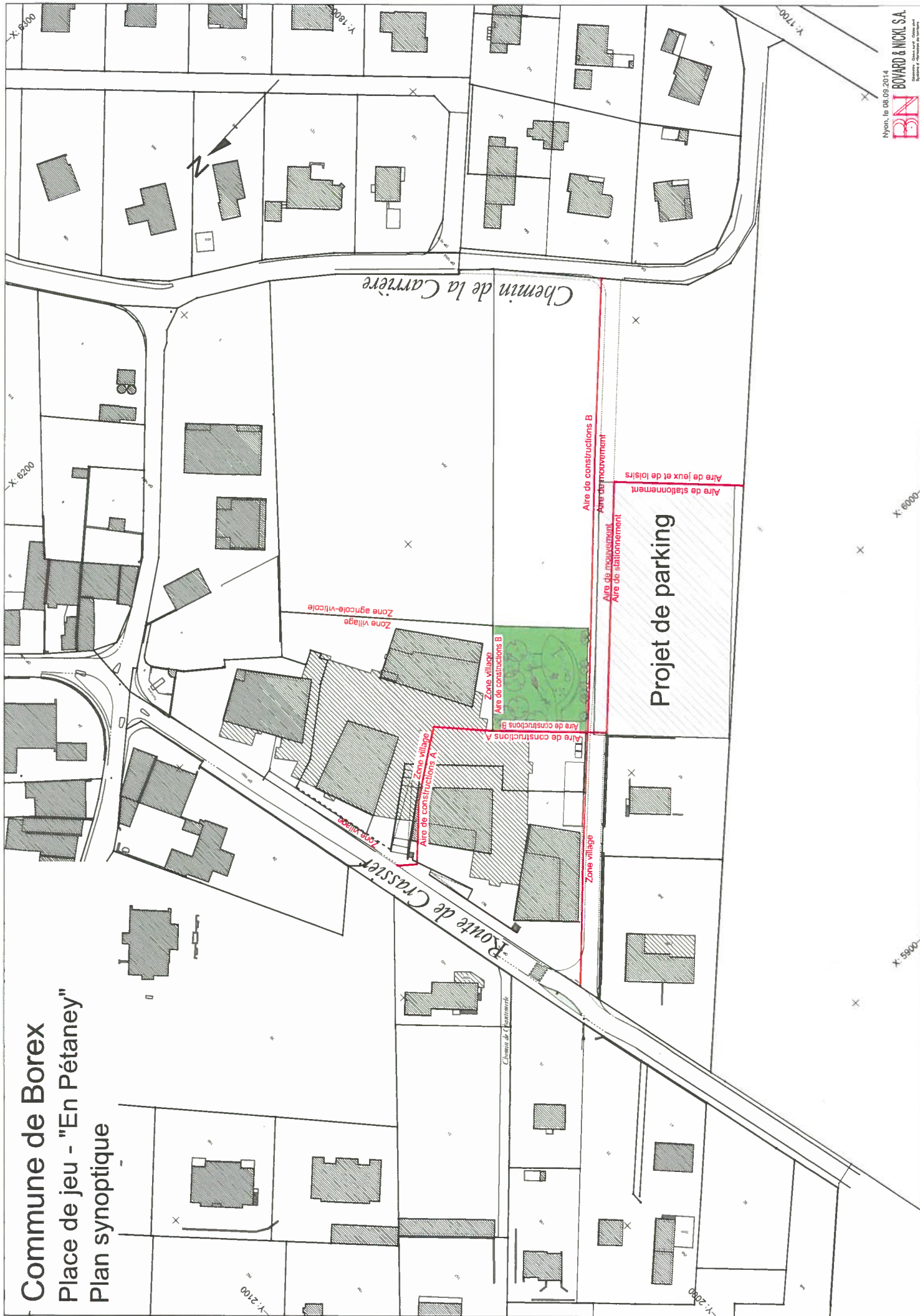
Annexes mentionnées

- plans 1 – 2 et 3

Commune de Borex

Place de jeu - "En Pétaney"

Plan synoptique



Commune de Borex
Place de jeu - "En Pétaney"
Détail 1:200



Commune de Borex

Place de jeu - "En Pétaney"

Coupe-type de principe



